



Prise de parole CGT

Rassemblement du 1^{er} février 2024 lors du Conseil Municipal

Chers camarades, chers amis,

Merci de votre participation nombreuse à ce rassemblement, au moment de la tenue du Conseil Municipal, au cours duquel va être évoqué la question de l'Office du Tourisme, en lien avec nos locaux.

Au nom de l'Union Locale CGT d'Arles, je remercie les organisations CGT, arlésiennes et du département, je remercie les membres du comité de soutien, les élus d'opposition, et toutes celles et ceux qui, par leur présence aujourd'hui, manifestent leur soutien à notre combat. Je remercie enfin la FSU, qui prendra aussi la parole.

Nous savons tous que Patrick De CAROLIS, Maire d'Arles, a dénoncé la convention d'occupation des locaux de la Bourse du Travail par l'Union Locale CGT d'Arles pour relocaliser l'Office du Tourisme dans une partie de nos locaux.

Il veut nous chasser des locaux de la Bourse du Travail attribués par délibération du 24 novembre 1900 qui dit ceci « *le Conseil Municipal a mis à disposition de la Bourse du Travail cette partie de l'immeuble communal* », délibération confirmée par approbation du Conseil Municipal en date du 19 novembre 1932, du 8 novembre 1939 et restituée par circulaire du 23 mars 1944 du Préfet des Bouches du Rhône après évacuation des troupes d'occupation allemandes, circulaire qui restitue la Bourse du Travail à l'organisation syndicale.

C'est donc depuis 124 ans, avec comme seule interruption l'occupation par les troupes nazies, que les organisations de la CGT sont hébergées par décision des Conseils Municipaux successifs. Les municipalités présidées tour à tour par Messieurs Cyprien PILLIOL, Charles PRIVAT, Jacques PERROT puis Michel VAUZELLE, Paolo TOESCHI, Hervé SCHIAVETTI, se sont situés dans le domaine de la stricte application des règles d'utilisation des locaux de la Bourse du Travail, définis dans la concertation entre les élus municipaux et les responsables de la CGT depuis la délibération de 1900.

Seul, le Maire RPR Jean Pierre CAMOIN a osé proposer la destruction des locaux en 1983. Notre lutte l'a empêché d'y parvenir.

Mieux, nos locaux dans la Bourse du travail, après une bataille qui a duré plus de 20 ans, ont été enfin rénovés, lui donnant sa forme actuelle avec sa grande salle, cœur battant de la démocratie sociale de la ville, lieu essentiel de partage, de rassemblement, de réunion, de construction du rapport de force et des convergences des luttes, ouverte aux Arlésiennes et aux Arlésiens qui veulent faire valoir leurs droits ou participer gratuitement à de nombreuses conférences et initiatives culturelles organisées ou accueillies par l'Union Locale CGT d'Arles tout au long de l'année.

L'Union Locale CGT d'Arles, la Bourse du Travail, font partie intégrante de l'histoire sociale de la ville. Et c'est à cela que le Maire d'Arles s'attaque : dans la droite ligne du patronat local et national, et en digne représentant de son parti macroniste "Horizon", le Maire d'Arles tente de remettre en cause l'histoire, la place, le rôle, le rayonnement de la CGT sur la localité, sa capacité à mobiliser comme encore dernièrement lors de la lutte contre la contre-réforme des retraites.

C'est donc peu dire combien l'attaque portée par le Maire d'Arles quant à l'occupation par la CGT de la Bourse du Travail dépasse largement le simple cadre d'un bail locatif même à titre gracieux et de la simple comptabilité de mètres carrés attribués.

Dans ses diverses interventions, le maire d'Arles assène qu'il y aurait une spécificité arlésienne, et qu'il faut y mettre fin. Non Monsieur le Maire, les organisations syndicales, patronales, les associations, les chambres de commerce et d'industrie et tous les partis politiques (dont le vôtre) bénéficient du concours de la puissance publique,

C'est une atteinte grave à la liberté syndicale, aux valeurs et à la démarche de la CGT sur la localité, le département, le pays. Cette décision éminemment politique fait d'ailleurs écho aux attaques portées ailleurs en France contre de nombreuses Bourses du Travail, par d'autres maires réactionnaires.

Il prétend que l'activité de la CGT dans ses locaux justifierait d'en réduire la surface.

Il se permet de juger et de remettre en cause le contenu même de l'activité de la CGT d'Arles qui n'aurait pas, entre autres, « vocation à organiser des conférences et autres initiatives culturelles », alors que mettre la culture et la connaissance à la portée de tous, tout en soutenant les secteurs de la Culture et de la création, est au cœur de sa démarche : depuis 2007, l'Union Locale a ainsi mis à disposition ses locaux régulièrement et gratuitement à 52 associations culturelles, plasticiens, photographes, écrivains, historiens, pour une 100aine d'initiatives. Pour la CGT, la démocratie culturelle est un axe de construction revendicative et de mobilisation car elle est facteur d'échanges, de connaissance, d'émancipation.

Après avoir supprimé la subvention de fonctionnement que toutes les municipalités précédentes octroyaient à toutes les organisations syndicales de la localité, le maire d'Arles considère que « loger gracieusement la CGT dans des locaux municipaux et en prenant à sa charge les fluides (chauffage, électricité...) » est incompatible avec sa conception d'une « bonne gestion » de la commune. C'est pourtant ainsi que depuis 1900, les municipalités qui se sont succédé, ont fait.

Dénigrer à ce point voire nier l'histoire sociale d'Arles, et la part qu'en a pris l'Union Locale CGT, dont la Bourse du Travail est un des lieux emblématiques, des luttes contre l'occupant nazi (avec la municipalité pétainiste qui chassera la CGT de la Bourse du Travail), aux luttes pour la préservation de l'emploi aux CMP, aux Ateliers SNCF, aux Papèteries Etienne, à Lustucru, aux luttes contre la privatisation des Services Publics municipaux, pour le maintien des bureaux de poste, pour la défense de l'Hôpital Public et de tous les Services Publics, pour un avenir industriel et économique de haut niveau pour la ville et la population, pour la solidarité entre les peuples et pour la paix dans le monde.

PARCE QUE QUAND MEME ! Rappelons nos grandes mobilisations souvent unitaires contre la guerre du Golfe, contre les idées d'extrême droite, en soutien aux blocages des routiers, au long conflit des finances et sa mémorable soirée de solidarité, la lutte des lycéens contre le CPE, les luttes des Comités Chômeurs pour la prime de Noël, les mobilisations des salariés

agricoles, et toutes ces luttes départementales pour la défense des emplois à La Ciotat, à Gardanne, pour la défense de la Sécurité Sociale, qui ont fait converger vers notre Union Locale, vers la Bourse du Travail, les porteurs d'espoir et de luttes.

Oui Patrick DE CAROLIS, Maire d'Arles, fait le choix délibéré de s'attaquer à la représentation syndicale et à l'exercice de l'activité syndicale, au droit de se réunir, de revendiquer, de construire les initiatives qui en découlent, de manifester. Ce faisant, le maire d'Arles s'attaque aux fondements même de la démocratie et de la République.

Le projet de la municipalité d'installer l'Office du Tourisme à la Bourse du Travail, dont on connaît peu le contenu et le niveau d'avancement, est un projet dont on peut sérieusement douter de la faisabilité dans un bâtiment protégé, situé dans le « secteur sauvegardé » de la ville d'Arles qui impose des règles précises en matière de rénovation et de modifications architecturales ; ce projet vient comme un nouvel exemple de la politique d'austérité immobilière de la municipalité DE CAROLIS en matière, entre autres, du patrimoine vendu au privé, comme le Lycée Mistral et l'Ecole Léon Blum. Cette municipalité n'hésite pas à jeter dehors les associations ou organisations syndicales qui y avaient leurs locaux sans que, pour certaines, aucune solution de relogement ne leur soit proposée, et en les opposant les unes aux autres dans l'accès à de nouvelles surfaces encore plus restreintes.

Aujourd'hui est inscrit à l'ordre du jour de ce Conseil Municipal, la demande de renouvellement du classement de l'actuel office du tourisme, pour 5 ans. Rappelons que ce dernier est classé, et ce depuis 2014, en catégorie 1, la plus élevée, qui correspond à l'excellence en termes d'accueil de la clientèle touristique. Alors pourquoi vouloir en changer ? On voit bien que cette volonté de relocaliser l'office du tourisme dans la Bourse du Travail ne correspond à aucune nécessité d'un meilleur accueil de la clientèle touristique. Ce n'est qu'un prétexte pour s'attaquer à la CGT.

A l'heure du morcellement et de la complexification du monde du travail, où les salariés voient leurs conditions de travail et de salaire se dégrader, où le « travailler plus et plus longtemps pour gagner moins » est de règle, où les retraités comme les privés d'emplois voient leurs pensions et allocations chômage se réduire comme peau de chagrin, le maire d'Arles

fait le choix de les priver d'un lieu où ils se présentent quotidiennement pour défendre leurs droits et de l'outil qu'est l'Union Locale CGT d'Arles, indissociable de la Bourse du Travail. Un outil aussi pour les Syndicats CGT qui la font vivre, où ils se réunissent, construisent les luttes, assistent à des formations, viennent chercher et partager des informations, du matériel syndical.

Ce rassemblement d'aujourd'hui est le premier, mais certainement pas le dernier. Il se tient alors que plusieurs dizaines de motions de soutien, émanant de nos organisations CGT arlésiennes et départementales, ont déjà été envoyées au maire.

L'Union Locale des Syndicats CGT d'Arles, l'Union Départementale CGT 13, mettent et continueront de mettre tout en œuvre pour lutter contre de telles pratiques qui remettent en cause les libertés syndicales, pour que le Maire d'Arles abandonne son projet d'Office du Tourisme dans nos locaux et revienne sur sa décision, en laissant la CGT à la place qui est la sienne : dans ses locaux de la Bourse du Travail.

L'Union Locale CGT d'Arles, depuis 124 ans dans la Bourse du Travail : elle y est, elle y reste !